



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 2 JUILLET 2024

Le deux juillet deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
M. BRUNET André, M. BOUIREK Azzdine, M. DI-UBALDO Vittorio,
Adjoints au Maire.

M. CARRERA Yohann, M. CHMIELINSKI Jean, Mme CURTIUS Anick, Mme FERBUS Carine, M. LESOT Richard, M. PANISSET Didier, M. PELLOUX Joël, Mme SEPET Laura,
Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme REIGNIER Sylvie a donné pouvoir à Mme CURTIUS Anick
M. PANISSET Didier a donné pouvoir à M. DESCHAMPS Jean-Paul

Le Conseil municipal a choisi Monsieur Vittorio DI UBALDO comme secrétaire de séance

2024-04-02 FINANCES LOCALES – Subventions : Subvention à l'association Saint-F'aide

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la collectivité octroie chaque année des subventions aux associations communales qui en font la demande pour leurs manifestations.

L'association « Saint-F'aide » a sollicité une subvention communale pour la création de l'association et l'organisation d'événement

Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer sur l'attribution d'une subvention à l'association « Saint-F'aide ».

ASSOCIATIONS COMMUNALE	Subvention 2024
création	500.00 €
organisation d'événement	500.00 €
TOTAL GÉNÉRAL	1 000.00 €

Délibération n° 2024-04-02

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité l'attribution de la subvention d'un montant de 1 000 €.

Nombre de votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Secrétaire de séance
Vittorio DI-UBALDO



Pour extrait conforme,
Le 4 juillet 2024



Le Maire,
Philippe PRUD'HOMME

